

Bruxelles

2014-01-06



Melanie Vritschan  
*EUCACH Responsable des Relations Publiques & Organisatrice d'Evènements*  
Boulevard Louis Schmidt 45/9  
B – 1040 Bruxelles

### **A qui de droit**

La présente expose les actes d'intimidation et de harcèlement qui viennent de m'être infligés en ma qualité de victime et de représentante d'une association qui milite en faveur des droits des victimes d'expérimentation non consensuelle de nouvelles technologies.

Le 30 décembre 2013, je rentre chez moi en compagnie de Madame Consuelo GOLMAR, une amie espagnole résidant habituellement au Canada et en visite chez moi. Nous venons du supermarché, les bras chargés de courses pour le réveillon de nouvel an.

Je m'apprête à ouvrir la porte séparant le hall d'entrée de l'immeuble à appartements et la cage d'escalier et ascenseur quand trois policiers surgissent derrière nous. Je me retourne. Il y a deux hommes, un blond assez corpulent, un autre aux cheveux brun foncé et une femme. Je reconnais le policier blond car je l'ai déjà vu à la police communale d'Etterbeek. Les policiers me demandent nerveusement :

- Dites votre nom, votre nom, votre nom ?

Le policier blond coince Consuelo GOLMAR contre les boîtes aux lettres et bloque son champ de vision grâce à sa carrure imposante. Les deux autres me poussent contre l'ascenseur et ferment la porte qui nous sépare du sas d'entrée. Mon amie ne peut voir ni entendre ce qui se dit alors.

- La policière me questionne à nouveau nerveusement : C'est quoi votre nom ? Votre nom ? Quel est votre nom ?
- Je lui demande : Pourquoi voulez-vous connaître mon nom ? De quoi s'agit-il ?
- La policière : Vous devez donner votre nom !
- Mélanie Vritschan. (MV)
- La policière : Par ordre du Procureur du Roi, nous venons vous chercher pour un examen psychiatrique immédiat.
- MV : Je ne suis pas d'accord, pourquoi cet examen ?
- La policière : C'est la procédure.

Les 2 agents attrapent fermement mes bras, les retournent derrière le dos et me passent rapidement les menottes aux poignets. Puis, ils me poussent sans ménagement dans la voiture de police.

- Le policier blond prend les sacs contenant mes achats et les charge dans le véhicule. Puis il revient vers moi : - La seule chose que je veux savoir est si vous autorisez Madame\* d'avoir les clés de votre appartement ? (\* Consuelo Golmar)
- MV : Oui, elle est mon invitée et n'a pas d'autre endroit où aller.

Le policier blond s'installe au volant de la voiture. Il donne un appel téléphonique et demande à haute voix : « Pour la privation de liberté, où devons-nous l'emmener ? » Puis il enchaîne : « UZ Brussel ».

Nous nous rendons donc à l'hôpital universitaire « UZ Brussel » (<http://www.uzbrussel.be/u/view>). Comme j'insiste pour savoir ce qui se passe, le policier blond rétorque sèchement :

- Je vais informer le Procureur que vous refusez de vous conformer à sa demande !

Je réponds :

- Il me semble normal que je cherche à savoir pour quels motifs vous venez me chercher à mon domicile, avec des menottes pour me forcer à un examen psychiatrique.

Il réplique :

- C'est la procédure. Je ne connais pas le dossier. Je ne suis que le facteur.

Nous arrivons à l'hôpital. Au bureau de réception, les formalités d'admission durent une quinzaine de minutes.

Pendant tout ce temps, je reste menottée. La policière qui me tient fermement le bras gauche me dit :

- Restez ici !

Les trois policiers me conduisent ensuite dans une pièce. Le policier blond s'adresse à moi, sur un ton condescendant :

- Bon, je vais vous enlever les menottes. Vous allez être gentille ? ».
- MV : « Mais, oui ».

L'agent féminin enfle des gants en caoutchouc et procède à ma fouille corporelle, en présence des deux hommes.

Lorsque le médecin psychiatre (Dr Steenbergh) arrive, les 3 policiers quittent la pièce.

Voici le dialogue que j'ai avec le médecin psychiatre, d'abord en français, puis en anglais :

- J'ai reçu un ordre du Procureur pour un entretien d'admission psychiatrique vous concernant.
- Je suis surprise qu'il s'agisse d'une admission car on m'avait dit que c'était juste une consultation, et on ne m'a pas donné les motifs.
- Oui, c'est un peu bizarre. Est-ce que vous avez une idée, pourquoi vous êtes ici ?
- Je ne sais pas.

- Êtes-vous en soins psychiatriques ou psychologiques en ce moment ? Voyez-vous un psychiatre actuellement ou avez-vous vu un psychiatre par le passé ?
- Non, je n'ai jamais été en soins psychiatriques. Cependant, en 2011, comme mon ex-compagnon avait entamé une procédure pour me retirer la garde de mon enfant en déclarant qu'il était préoccupé par mon état psychologique, j'ai pris les devants. J'avais, à ce moment, vu un psychiatre et une psychologue. Ils avaient tous les deux déclaré et attesté par écrit que je n'avais aucun trouble psychologique et avais une relation adéquate avec mon fils, pour lequel je ne représentais aucun danger.
- Est-ce que vous travaillez ? Quelle est votre profession ?
- J'ai travaillé jusqu'en 2011 en tant que Responsable de Communication. Ayant des problèmes de santé, j'ai été mise en incapacité de travail, sur base du fait que je suis victime d'une expérimentation non consensuelle avec la technologie de l'implant. Le médecin de l'Onem\*(Office National de l'Emploi) a reconnu cette incapacité. J'ai aussi cofondé deux organisations de défense des droits humains pour sensibiliser le public sur la problématique de l'implantation non consensuelle de technologies de manipulation à distance. Nous voulons aussi qu'une législation européenne soit créée afin de protéger nos citoyens contre ce genre d'abus. (La suite de l'entretien se déroule en anglais.)

Dans ce cadre, j'ai aussi participé à une étude internationale visant à prouver l'implantation non consensuelle par des nouvelles technologies. Un groupe de quatorze victimes a été scanné dans un environnement protégé, c'est-à-dire dans une cage de Faraday, à l'aide d'un équipement de détection de radio fréquences. Ces victimes ont eu un test positif, prouvant ainsi que les radios fréquences provenaient de leur corps. Un groupe de contrôle de personnes sans aucun signe ou symptômes généralement associés au terrorisme électronique, ont ensuite été testés par la même méthode. Leurs résultats étaient négatifs, leurs corps n'émettaient pas de radio fréquences. Ces tests ont eu lieu dans un centre de recherche en Belgique.

- Donc vous avez participé à une étude internationale ?
- Oui, c'est cela. Ce travail de sensibilisation, surtout auprès du Parlement Européen me prend beaucoup de temps, mais je prends des pauses pour faire des promenades dans la nature et rencontrer des amis.
- Vous avez encore des amis ou des contacts ?
- Oui. Et j'ai en effet rencontré beaucoup d'autres victimes via ces organisations qui sont dans la même situation que moi et nous avons des rencontres régulières.
- Prenez-vous des médicaments, ... la pilule ?
- Non. Je ne prends que quelques vitamines de temps en temps.
- Êtes-vous contre les médicaments de contrôle des naissances ?
- Non; mais je n'en prends pas.
- Quels sont vos symptômes ?

- Ils ont commencé immédiatement après une opération sous anesthésie générale pour enlever un fibrome dans mon utérus. C'était en 2008. J'ai des sensations de chocs électriques, des douleurs atroces sur tout le corps, surtout des maux de tête avec douleurs de pression, des oreilles bourdonnantes, des acouphènes, des difficultés à me concentrer et à me souvenir des choses. La douleur est si atroce que l'on peut appeler cela de la torture. Depuis cette opération, j'ai des matériaux étranges comme des fibres, des granules et des minuscules substances en forme d'hexagones qui sortent de ma peau; j'ai subi une biopsie à l'hôpital universitaire de Louvain <sup>2</sup> (<sup>2</sup> Unité de médecine interne et de pneumologie, chez le Professeur Benoît Neméry de Bellevaux, toxicologue). Le rapport médical a relevé que le prélèvement était constitué de morceaux de peaux contaminés par des particules polymorphes, inconnues qui n'ont pas pu être identifiés au microscope. Je peux vous envoyer les rapports d'analyse du laboratoire. J'ai également des cicatrices chirurgicales derrière les oreilles (je les montre), alors que je n'ai jamais été opérée à cet endroit.
- Est-ce que vous pensez parfois au suicide ?
- Non, même si cette torture physique est parfois difficile à supporter.
- Quelle est votre situation familiale ?
- J'ai un fils de quatre ans qui est avec son père, ingénieur travaillant à Bruxelles.
- Dans quelle entreprise ?
- Je ne connais pas le nom, car il a récemment changé d'entreprise.
- Est-ce que votre relation est tendue ?
- Elle l'était à un certain moment quand mon ex-compagnon n'avait pas encore compris ce qui se passait ; mais il a maintenant compris. Il a vu le rapport d'ICAACT<sup>3</sup> (<sup>3</sup> International Center Against Abuse of Covert Technologies) sur le scanning de radio fréquences dans un environnement protégé. Donc, les tensions se sont apaisées et nous vivons maintenant une bonne relation. Nous nous rencontrons souvent, soit chez moi, soit chez lui, avec notre fils.
- Alors vous voyez votre fils et votre ex-compagnon régulièrement ?
- Oui, oui, tout-à-fait.
- Entendez-vous des voix,... des ordres sonores ? Avez-vous des hallucinations visuelles ?
- Non, je souffre juste d'acouphènes. Mes symptômes sont uniquement physiques.
- Avez-vous l'impression d'être manipulée par une source extérieure ?
- Il me semble que mes rêves sont induits, mais je ne suis pas certaine.
- Si ceci s'est passé aujourd'hui, c'est que quelqu'un est inquiet à votre sujet. Parce que les symptômes que vous décrivez sont ceux que nous trouvons chez les patients atteints de délire paranoïaque. Est-ce que vous pensez que vous êtes paranoïaque ?
- Non, je ne le suis pas.
- Je dois maintenant donner quelques appels téléphoniques et nous devons ensuite attendre la décision. Mais ce que je peux déjà vous offrir maintenant, c'est de rester quelques jours à l'hôpital, vous reposer et vous calmer.
- Non, je ne le souhaite pas. Je ne suis ni stressée ni nerveuse. De plus, j'ai quelqu'un chez moi et j'ai des gens qui doivent venir réveiller chez moi demain. Mais ce que je vous propose, c'est que vous me laissiez votre carte et au cas où je sentirais le besoin de vous parler, je vous contacterai pour un rendez-vous.

- Avez-vous un dossier médical et un médecin généraliste qui vous suit ?
- Oui, bien sûr, j'ai un généraliste, c'est le docteur Roger Lamboray.
- Bien, je vais appeler ce médecin et serai de retour dès que possible.

Les trois policiers sont revenus dans la pièce. Nous avons attendu environ une trentaine de minutes.

Durant l'attente, mon téléphone portable a sonné à plusieurs reprises.

- MV: Mon GSM sonne.
- Le policier blond : ça, il va falloir attendre.

Quelques minutes plus tard:

- MV: Je dois aller aux toilettes.
- Le policier blond : Il n'y a pas de toilettes ici.

Quelques minutes plus tard :

- Le policier blond, s'adressant à la policière : Bon tu peux l'accompagner ?

Je peux enfin me rendre aux toilettes. Puis, l'entretien continue avec les agents de police.

- La femme, parlant à tous : Je vais bientôt prendre une pause carrière pour aller au Canada.
- Le policier aux cheveux brun-foncé : « La femme qui est chez vous, elle est canadienne du Québec ? » (Remarque : Je me dis en moi même : Comment le sait-il puisque je ne lui ai pas signalé que mon invitée était du Canada).
- MV: Elle est espagnole en fait. Elle réside au Canada, mais pas au Québec.
- Le policier blond : Elle est aide-soignante, n'est-ce pas ? Elle m'a dit qu'elle est aide-soignante.
- MV, étonnée : Non, elle n'est pas aide-soignante.
- L'agent féminin : Ah bon ? Moi j'avais compris ça aussi, en fait.
- MV : Non, ce n'est pas du tout le cas. Elle est juste une amie qui reste chez moi un certain temps. Cependant, je ne sais pas si vous connaissez le criminologue Nicolas Desurmont. Il a travaillé avec la police de Bruxelles et a écrit des articles très intéressants sur le harcèlement organisé et les techniques de harcèlement. Lui, il est canadien, du Québec.

Les policiers se taisent.

Le psychiatre revient et me demande :

- Puis-je avoir votre numéro de téléphone pour vérifier qu'il y a bien quelqu'un chez vous et que vous n'êtes pas seule.

Je lui donne le numéro et réponds :

- Je ne suis pas certaine que mon amie répondra au téléphone. Mais les policiers peuvent témoigner qu'ils ont bien vu mon amie et que nous sommes entrées ensemble dans l'immeuble. Je les ai même autorisés à lui donner les clés de mon appartement.

Le policier blond s'adresse au médecin :

- Je peux vous voir deux minutes en privé ?

Ils sortent alors ensemble. Quelques instants après, le policier revient dans la pièce.

Comme j'avais bu beaucoup d'eau avant cette arrestation, j'éprouve à nouveau le besoin de retourner aux toilettes. Je m'adresse aux agents de police :

- Je suis désolée, je dois à nouveau me rendre aux toilettes.
- On va attendre; le médecin ne prendra plus que quelques minutes.

Comme je vois le temps passer sans réponse, je réitère ma demande. Les policiers acceptent finalement de me laisser aller aux toilettes. Ils m'escortent tous les trois.

De retour dans le local de consultation, le policier blond me demande :

- Mais vous avez un bébé à la maison ? Vos voisins nous ont dit que vous avez un bébé.
- MV : Ce n'est pas un bébé. J'ai un fils de quatre ans.
- Policier : Où est votre fils ?
- MV : En vacances, avec son père.
- Policier : Mais il n'est pas avec vous, là ?
- MV : Non, pas pour l'instant. Il est en vacances avec son père.
- Et en plus, vous avez mis le verrou.
- MV : Je vous demande pardon ?
- Policier : Ben, il y a trois serrures sur votre porte.
- MV : Oui, en effet ; ça a toujours été ainsi.

Le médecin psychiatre revient et me dit :

- Vous pouvez partir.

Je prends mes bagages. Tous, policiers et médecin m'accompagnent à la sortie. Alors que nous marchons, le psychiatre me tend une carte de visite avec le numéro des consultations psychiatriques.

Je demande aux policiers :

- Pouvez-vous me ramener à la maison ?

Le policier blond :

- Non, nous avons autre chose à faire maintenant. On doit aller au Heysel.

Je demande alors à la secrétaire de m'appeler un taxi. En l'attendant, je téléphone à M. Magnus Olsson, directeur de l'association EUCACH, afin de lui expliquer ce qui vient de se passer. M. Olsson a alors contacté le conseiller juridique d'EUCACH, le Maître Henning Witte. J'informe en outre brièvement par SMS le papa de mon fils qui me répond : « Qui a ordonné cela ? ».

Le taxi me ramène chez moi vers 18h00. Prix de la course : 29,50 euros.

Je retrouve mon amie, Consuelo Golmar, très secouée. Elle me dit abasourdie :

- Je ne peux pas comprendre comment chose pareille est possible ! Je suis prête à témoigner de ce que j'ai vu.

Elle ajoute :

- Pendant que tu étais avec les deux policiers collée contre l'ascenseur, j'ai demandé au policier qui était resté avec moi ce qui se passait. Il n'a pas répondu et m'a demandé : « Vous avez un enfant là-haut ? » Je l'ai informé que l'enfant était en vacances avec son père.

Le lendemain, mes voisins sont venus vers moi. Ils m'ont rapporté que vers 14h30, trois policiers sont venus et ont tambouriné violemment contre la porte de mon appartement en hurlant : « Police, police, ouvrez, ouvrez ». Mon voisin est intervenu en disant : « Doucement, doucement, elle a un enfant ! Mais je pense qu'elle n'est pas là, puisqu'elle ne répond pas. »

Les policiers ne les ont pas cru et ont dit : Si, elle est là, elle ne veut pas ouvrir. Ils sont finalement sortis de l'immeuble pour attendre à l'extérieur. J'ai constaté que la porte d'entrée de mon appartement qui est en bois est endommagée par les coups violents donnés par les policiers. Des traces de ces coups sont bien visibles. (Voir photos)

Cordialement,



Melanie Vritschan  
*EUCACH Responsable des Relations Publiques & Organisatrice d'Evènements*

*Pièces jointes:*

- 1. Déclaration de témoin par Mme Consuelo Golmar*
- 2. Photos des dégâts sur la porte de mon appartement*

**A QUIEN CONCIERNA**

*Mi declaracion sobre lo sucedido el 30 de diciembre 2013 acerca de las tres y cuarto de la tarde:*

*Veniamos de hacer unas compras a la hora citada mi amiga Melanie Vritschan y yo cuando al llegar al portal de entrada tres oficiales de policia vinieron hacia nosotras preguntando nerviosamente cual es su nombre repetidas veces, cuando entramos en el portal uno de los oficiales me separo de ella, oi que hablaban como ya dije con un tono nervioso con ella y cuando abrieron la puerta para salir vi que la habian puesto las esposas como si fuera un vulgar criminal, encuentre la situacion algo chocante y desaradable.*

*Bruselas, 01/01/2014*

*Consuelo Golmar*

**A QUI DE DROIT**

*Ceci est ma déclaration sur ce qui s'est passé le 30 décembre 2013 à 14h45 :*

*Mon amie Mélanie Vritschan et moi sommes rentrées à la maison en provenance du supermarché. Lorsque nous sommes arrivées à la porte d'entrée de l'immeuble, trois agents de police ont foncé sur nous lui demandant de façon nerveuse et répétée de dire son nom. Lorsque nous avons passé le portail, un des officiers m'a séparée d'elle et comme je viens de le dire, en s'adressant à elle avec un ton nerveux. Quand ils ont réouvert la porte pour partir, j'ai vu qu'ils l'avaient menottée comme une vulgaire criminelle. J'ai trouvé la situation plutôt choquante et dérangeante.*

*Bruxelles, 1er janvier 2014*

*Consuelo Golmar.*